

LE POINT DU MOIS

15 C'EST LE NOMBRE DE VIES SAUVÉES SUR LES ROUTES DE CHARENTE-MARITIME EN 2013, où 48 personnes sont décédées contre 63 en 2012, 61 en 2011 et 73 en 2010. 2013 est une année historique puisque ce chiffre très encourageant est accompagné de la baisse du nombre des accidents et des blessés : 554 accidents contre 766 en 2012 et 882 en 2011, 736 blessés contre 941 en 2012 et 1088 en 2011.

À noter une baisse importante du nombre des tués de moins de 25 ans — presque la moitié du nombre de motocyclistes et cyclomotoristes décédés — et, pour la première fois, aucune victime sur les routes de l'île d'Oléron. On notera le nombre stable mais élevé des tués de plus de 75 ans (10 comme en 2012) et la proportion toujours forte d'accidents mortels sans tiers identifié (24 tués, soit 50 % du total). Enfin, le nombre d'infractions relevées par les 19 radars vitesse est en baisse de 38 % (33 379 contre 53 718 en 2012).

La baisse de l'accidentalité est ainsi plus marquée qu'au plan national. Espérons qu'elle révèle un changement de comportement des usagers de la route en Charente-Maritime. C'est le résultat d'une amélioration de la sécurité des véhicules, des campagnes de communication et de prévention et du renforcement des contrôles et au moyen des radars automatisés. Je salue le travail de tous les acteurs de la sécurité routière, avec en premier lieu les forces de l'ordre, la coordination sécurité routière et les intervenants départementaux de sécurité routière.

À tous, je souhaite une très bonne année 2014 : qu'elle voie la baisse des accidents se poursuivre !

Bruno Cruchant, directeur de cabinet de la préfète, chef de projet sécurité routière

Période	Accidents	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés	Total blessés
Décembre 2013	49	6	27	46	73
Décembre 2012	59	7	24	44	68
Décembre 2011	76	8	25	57	82
Janvier à décembre 2013	554	48	271	465	736
Janvier à décembre 2012	766	63	331	610	941
Janvier à décembre 2011	882	61	361	727	1 088



Le plan départemental de lutte contre l'insécurité routière 2014

Quatre thématiques principales sont retenues

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES
LONGS BEZBONZVBEZ
SECURITE ROUTIERE

Les jeunes de moins de 25 ans

La situation s'améliore (13 tués en 2013 contre 18 en 2012 et 24 en 2011). Ce public demeure néanmoins prioritaire, représentant le quart des tués du département.

Leur responsabilité était engagée dans tous les accidents mortels dont ils ont été victimes.



Les séniors

La situation des séniors (plus de 65 ans) demeure préoccupante, avec 12 tués en 2013, soit un quart du total. Leur responsabilité est engagée dans tous les accidents mortels dont ils sont victimes.

La prévention à leur égard sera renforcée en 2014, particulièrement vis-à-vis des plus âgés.



Les deux-roues motorisés

Avec 7 tués en 2013, l'accidentalité est en forte baisse par rapport à 2012 (13 tués) ou 2011 (15).

La nomination de deux chargés de mission permettra de renforcer les liens avec ce public particulier, où les victimes sont de plus en plus âgées.



L'alcool et les stupéfiants

L'implication de substances addictives est prouvée dans 13 accidents mortels, soit 27 % du total. Ceci représente une forte baisse depuis 2011 (- 58 %). Les jeunes sont concernés dans plus de la moitié des cas. Contrôles et sensibilisation restent donc de mise en 2014.



ZOOM SUR...

Zéro tué sur les routes d'Oléron en 2013 !

Ce résultat historique et inédit est d'autant plus notable que c'est à la suite des très mauvais chiffres enregistrés en 2008 et 2010 (10 et 12 morts) que le premier Forum de sécurité routière avait été organisé à Saint-Pierre-d'Oléron en 2011. La mobilisation de tous aura permis d'obtenir ce résultat mais la vigilance reste de mise, vu l'antériorité de l'accidentalité sur ce territoire.

AGENDA

- Le 11 décembre, s'est réuni le *comité départemental de la sécurité routière* sous la présidence de la préfète.
- Le 15 janvier, la *coordination sécurité routière* a participé à la réunion du *pôle régional sécurité routière* à Ligugé.
- Le 11 février, réunion des *intervenants départementaux de sécurité routière*, puis des associations de prévention, pour un bilan de 2013 et les perspectives du PDASR 2014.

La Lettre de la sécurité routière en Charente-Maritime • n° 5 • Janvier 2014

Éditeur : préfecture de la Charente-Maritime
Directrice de publication :
Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime
Rédaction, chiffres : préfecture et direction départementale des territoires et de la mer
Conception-réalisation :
direction départementale des territoires et de la mer
ISSN en cours